

La place de la commune dans l'intercommunalité

 1 journée / 6 heures

 Pré-requis : aucun

Pédagogie

Études de cas et cas pratiques

Public visé (10 à 15 participants)

En groupe restreint, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Acquis recherchés




Savoir situer sa collectivité dans l'intercommunalité

Connaître les marges de manoeuvre de sa collectivité au sein de l'intercommunalité

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le **panorama** de la réforme et des nouveaux textes de loi
- Connaître la **typologie** des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.)
- S'approprier les compétences, le fonctionnement et l'environnement des **intercommunalités**
- Maîtriser les **structures satellites** (S.E.M., associations, etc.)
- Les **marges de manoeuvre** au sein de l'intercommunalité

CONTENU PEDAGOGIQUE

-  **Panorama complet de la réforme et des nouveaux textes** : L'achèvement de la carte intercommunale. Typologie des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.). Comprendre la spécificité des métropoles
-  **Rôle des élus communautaires** : Compétences spécifiques de l' élu communautaire. Droits et obligations de l' élu communautaire
-  **Cas pratique** : Étude de cas : les structures satellites